

Droit des entreprises en difficulté

<https://www.estim-formation.com/formation-droit-des-entreprises-en-difficulte>

Objectifs de la formation

- Identifier les difficultés d'une entreprise.
- Établir un plan de restructuration.
- Assurer la continuité de l'entreprise.

Programme pédagogique

Prévention des difficultés des entreprises

- Analyser les principales causes de défaillance
- Pratique des tribunaux de commerce depuis l'amiable jusqu'à la judiciarisation de la procédure (rôle du tribunal et du parquet)

Critères d'ouverture selon la procédure

- Anticipation de l'ouverture de la procédure
- Initiative du seul débiteur
- Assignation d'un créancier
- Cessation des paiements
- Liquidation immédiate

Maîtriser le cadre juridique de la sauvegarde : ordonnance du 18 décembre 2008

- Nouveaux critères d'admission de l'entreprise à la sauvegarde
- Règles applicables aux comités de créanciers
- Conversion en capital
- Nouvelle procédure de sauvegarde financière accélérée issue de la loi du 22 octobre 2010
- Mandat ad hoc, conciliation, sauvegarde, sauvegarde financière accélérée, redressement et liquidation judiciaires
 - Choisir la procédure adaptée

Effets du jugement d'ouverture

- Obligations et interdictions
- Contrats en cours
- Déclaration et admission des créances
- Actions en revendication au titre d'une clause de réserve de propriété
- Nouveau régime des cautionnements
- Privilège de « new money »
- Compensation des créances

Procédures préconisées

- Plan de sauvegarde et de continuation
- Plan de cession
- Liquidation

Défense des intérêts des créanciers ordinaires

- Pouvoir des créanciers et des contrôleurs
- Autres possibilités de recouvrement des créances
- Poursuites individuelles et actions en responsabilité en droit français

Prérequis et public cible

Prérequis de formation :

Ce programme de formation ne nécessite pas de pré-requis particulier.

Cette formation est ouverte à tous les publics.

Modalité d'évaluation pédagogique

Évaluation des compétences acquises par les stagiaires :

À l'issue de la formation, un contrôle de connaissances permettra d'évaluer les compétences acquises par chaque participant.